

Lévis, le 13 mars 2020

À tous les membres,

Objet : Services aux membres et activités syndicales durant l'application des mesures spéciales en raison de la pandémie du coronavirus

Bonjour,

En raison des circonstances exceptionnelles imputables à la propagation du coronavirus et de la fermeture des établissements scolaires pour deux semaines, le conseil des déléguées et délégués prévu le mardi 17 mars est annulé.

Les membres du comité exécutif continueront d'offrir les services essentiels aux membres et s'assureront de couvrir tous les aspects imputables à cette fermeture forcée. Nous vous invitons à privilégier l'utilisation de la messagerie par courriel et à suivre notre page Facebook afin de demeurer informé des développements.

Cordiales salutations,

Martin Hogue
Président par intérim